

Un drapeau pour l'Europe

Par Paul M. G. Levy et Paul Martin

Les esprits forts sourient : l'époque des drapeaux et des belles devises est passée ; les peuples n'ont plus besoin de ces joujoux qui rappellent leurs luttes mesquines ; le monde de 1950 n'a que faire des chants et des bannières ; le blason est d'un autre âge !

Voilà pour les esprits forts.

Mais il y a aussi tout le reste du monde. Les esprits forts, heureusement pour notre boule terraquée, sont, tout compte fait, assez peu nombreux. Le cœur des hommes, des vrais hommes qui vivent et qui s'émeuvent, s'attache au symbole. L'esprit des hommes, encore qu'il puisse embrasser l'Univers, a besoin d'images pour se le représenter.

Si demain l'Europe s'unit enfin, il faudra que son symbole visible rallie les partisans de son unité, matérialise sous une forme palpable leurs aspirations, soit présent partout où des hommes voudront dire leur foi et leur espoir en elle.

Pour les hommes de 1950, comme pour les hommes des siècles passés, le drapeau reste le chiffon prestigieux auquel ils accrochent leurs espérances, dans lequel ils voient l'image de leurs pensées.

D'ailleurs, les luttes des dernières années ont, en dépit de tous les raisonneurs, rendu une importance considérable aux symboles. Partis politiques, nations, mouvements idéologiques, se sont affrontés sous leurs couleurs et leurs emblèmes respectifs. Pour nous, ici, il s'agit de paix et d'union, non plus de s'affronter et de se battre, mais bien de s'unir et de s'affirmer.

Les dirigeants du Mouvement Paneuropéen l'avaient compris, eux qui dès 1923 ont arboré l'emblème azur au soleil d'or et à la croix rouge. Ceux du Mouvement Européen aussi, qui dès 1948, arboraient le «E» vert : le signe E de la paix répondant au signe V de la guerre.

Il est bon de se souvenir de ce grand précédent : le V sous lequel fut gagnée la bataille de la démocratie. Inventé à Londres en 1941 sous les bombardements par Victor de Laveleye, le signe V fut popularisé par les ondes grâce à son inventeur lui-même, ancien ministre

belge et prodigieux orateur radiophonique. Dans les pays occupés, les murs se couvrirent de graffitis. Des publications clandestines répandirent le V. Les hommes d'État, dont Winston Churchill, en furent les propagateurs. Winston Churchill lui-même est à l'origine du signe E.

C'est sous le drapeau au « E » vert que les institutions européennes sont nées : il flottait à La Haye, à Bruxelles et à Westminster, avant de flotter sur Strasbourg en fête. Des enthousiastes ont continué à le populariser et c'est très bien ainsi. Mais, c'est l'emblème du Mouvement Européen, et maintenant c'est du Conseil de l'Europe, institution officielle, et de l'Europe elle-même qu'il s'agit.

Quel fut l'étonnement des Strasbourgeois qui, lors de la session inaugurale de 1949, avaient arboré le drapeau E, de constater que les seuls endroits où il ne flottait pas dans leur ville, étaient la Mairie, siège du Comité des Ministres ; l'Université, siège de l'Assemblée Consultative ; l'ancienne Sous-Préfecture, siège du Secrétariat Général du Conseil de l'Europe ! C'est que l'Europe et son Conseil n'ont pas encore leur drapeau. On peut espérer que l'Assemblée Consultative s'en occupera au cours de sa session ordinaire de 1950.

En 1949, à Strasbourg, on vit également l'emblème du Mouvement Paneuropéen : le grand hôtel où résidait le comte Coudenhove-Kalergi, le faisait flotter fièrement. C'était justice : précurseur de l'idée qui enfin trouvait sa réalisation, le Mouvement Paneuropéen et sa sœur, l'Union Parlementaire Européenne, avaient bien mérité de l'Europe nouvelle.

Mais, répétons-le, le Mouvement Européen, le Mouvement Paneuropéen, l'Union Parlementaire Européenne, existent toujours. Ils jouent un rôle fort utile et doivent continuer à employer l'emblème qu'ils ont adopté. Personne n'a le droit de le leur ravir. La question reste entière : à quel signe reconnaîtra-t-on désormais l'Europe que nous voulons ?

La conception d'un emblème nouveau, appelé à jouer un rôle important dans l'Histoire, devra s'appuyer nécessairement sur le passé, les traditions, ou les précédents qui peuvent servir de point de départ à sa création.

Il est donc particulièrement opportun de jeter un rapide coup d'œil sur les drapeaux, enseignes ou pavillons ayant servi dans le passé d'emblèmes de ralliement pour des associations ou groupements d'États, des fédérations ou des alliances entre diverses nations.

Les grandes Croisades qui réunirent sous le signe de la Croix, dès la fin du XI^e siècle, pèlerins et combattants des pays les plus divers, poursuivirent sous un même emblème ornant leurs bannières, leurs vêtements et leurs cottes d'armes, le but sacré que leurs participants s'étaient assigné.

Au XVI^e siècle, la Sainte Ligue créée par le Pape Pie V, réunît sous une même bannière les combattants de trois pays en guerre contre les Infidèles. Cette bannière comportait, sous l'image du Crucifié, les armoiries des États alliés : de l'Espagne, des États de l'Église, et de la République de Venise. Elle seule flottait lors de la victoire navale de Lépante où tout emblème national particulier avait disparu.

Un autre exemple impressionnant est celui de l'ancienne Confédération Helvétique. Le drapeau suisse peut, en effet, être considéré dans l'ensemble des drapeaux des États européens, comme le plus ancien que nous connaissons par son histoire et par l'idée de ralliement et de collaboration que la Croix helvétique n'a cessé d'exprimer depuis des

siècles. Ce drapeau national, la Croix blanche alésée sur fond rouge, n'a été reconnu officiellement comme emblème national que depuis cent ans à peine. Pourtant, ses origines remontent aux premières luttes des cantons suisses pour la liberté. Dès le début du XIV^e siècle, la Croix blanche servait de signe de ralliement aux contingents militaires des divers pays et cantons pour toute campagne entreprise dans un but commun. Elle présidait aux réunions confédérées. Puis, elle symbolisa le pays natal sur les emblèmes des Suisses au service étranger. Elle figura alors comme marque d'alliance sur les enseignes des cantons et finit par devenir le drapeau national du peuple suisse. Ce drapeau passe en tête des 22 cantons, affirmant par son éclat et sa simplicité, la souveraineté suisse créée par la libre union de tout un peuple ayant forgé au cours de six siècles la nation suisse.

C'est avec raison donc que la première des organisations internationales, la Croix-Rouge, a adopté le même symbole, en intervertissant les couleurs du drapeau suisse pour rendre hommage à son fondateur Henri Dunant, lui-même de nationalité helvétique.

Le Royaume-Uni, par excellence pays de traditions, a créé son drapeau en superposant les pavillons des États réunis sous la couronne d'Angleterre. Depuis le XIV^e siècle, le drapeau blanc à croix de Saint-Georges rouge était le signe de ralliement des Anglais. Lors de la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, la croix rouge en sautoir de Saint-Patrick est venue s'ajouter à l'enseigne de Saint-Georges. Finalement, la croix blanche en sautoir de Saint-André sur fond bleu, symbole du Royaume d'Écosse, est venue s'ajouter aux autres. En superposant les trois croix sur fond bleu, la croix de Saint-Georges brochant sur le tout, l'Union Jack, drapeau du Royaume-Uni, sous la prééminence de l'Angleterre, était né.

On peut citer aussi l'exemple du drapeau des Provinces-Unies des Pays-Bas. Ici c'est le pavillon d'une maison princière ancienne, celle des comtes d'Orange, qui est devenu l'emblème national. L'Oranje-blanc-bleu est devenu depuis les luttes libératrices de la fin du XVI^e siècle, le signe de ralliement national du peuple néerlandais.

Faut-il également rappeler la naissance de l'actuel drapeau belge, imaginé en 1790 lors de la formation des éphémères États Belgiques unis : rouge, jaune et noir, reprenant les couleurs des blasons des principaux États et provinces qui les composaient : Brabant, Namur, Hainaut, Flandres et Liège.

Un autre exemple encore mérite d'être cité : celui du Saint-Empire Romain Germanique. Depuis le XIV^e siècle, l'aigle bicéphale noire éployée sur fond or représente l'ensemble des États, principautés, seigneuries et villes libres, formant le Saint-Empire. En 1806, lorsque François II déposa la couronne impériale, cet emblème ne représenta plus que la Maison d'Autriche.

Lors de la création du nouvel Empire Allemand par Bismarck en 1871, les États Confédérés (Bundesstaaten) de l'Allemagne unie se groupèrent sous le pavillon noir, blanc, rouge à bandes horizontales qui fut abandonné par la République de Weimar.

Il ne faut pas oublier non plus les drapeaux des deux plus grands États fédéraux qui existent à l'heure actuelle : les États-Unis d'Amérique du Nord, et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Ni ceux de tous les États fédéraux et des associations d'États qui existent de par le monde : République Fédérative Populaire de Yougoslavie, États-Unis du Brésil, États-Unis du Vénézuéla, Ligue Arabe, etc.

Dans tous les cas rappelés ci-dessus, les drapeaux fédéraux n'ont jamais entraîné la suppression pure et simple des emblèmes des entités plus petites qui se sont réunies pour leur donner naissance.

Le drapeau collectif adopté et reconnu flotte en tête des autres emblèmes : ils s'inclinent devant le symbole unifiant. C'est cette pensée aussi qui a inspiré M. Trygve Lie, Secrétaire général des Nations-Unies, lorsque, dans le code du drapeau de l'organisation mondiale, il a prévu que le drapeau des Nations-Unies ne sera jamais subordonné à aucun autre.

La nécessité d'un drapeau européen est évidente. Il faut un symbole pour le Conseil de l'Europe, il faut un symbole pour l'Europe Unie, il faut éviter qu'en cas de difficultés passagères éventuelles entre certains des Membres du Conseil, la présence non désirée d'un des drapeaux nationaux provoque des manifestations : l'union des démocraties européennes doit être symbolisée par un emblème unique et non par un groupe d'emblèmes dont certains pourraient être contestés.

De nombreuses personnes ont senti immédiatement cette nécessité. Les idées n'ont pas manqué. Le Conseil de l'Europe avait à peine pignon sur rue que déjà un ingénieur Italien lui proposait un emblème inspiré de celui des États-Unis d'Amérique : les dix signataires du Statut étaient symbolisés par dix bandes d'or horizontales se détachant sur un champ d'azur, tandis que dans le franc-quartier rouge symbolisant le progrès social, une grande croix blanche rappelait l'inspiration chrétienne de la civilisation européenne.

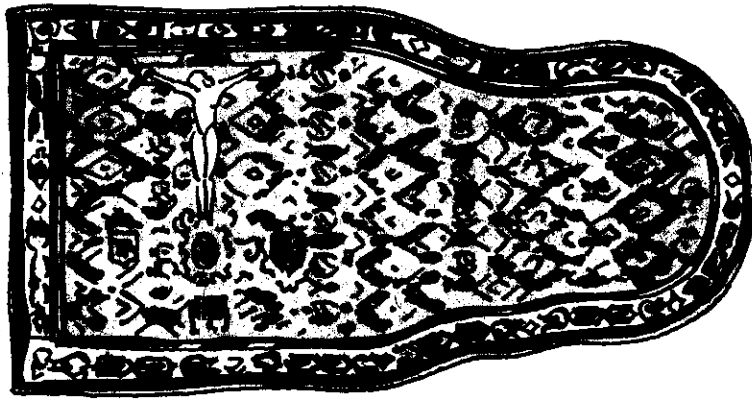
Plusieurs personnes proposèrent des emblèmes ingénieux mais qui, malheureusement, sont déjà employés par certains États. Telle l'étoile d'or à cinq branches sur champ d'azur proposée de deux côtés à la fois au Conseil de l'Europe, et qui fut, dès 1885, le drapeau de l'État Indépendant du Congo, plus tard Congo Belge. M. Carl Raymon, l'un de ceux qui le proposent pour le Conseil de l'Europe, rappelle qu'il fut déjà présenté à Aristide Briand en 1929 et que le grand homme d'État l'accepta en le saluant : « Un étendard symbolisant le rapprochement pacifique des peuples ! »

Les enthousiastes Volontaires de l'Europe du Professeur Villey se rallièrent sans discussion au drapeau E du Mouvement Européen.

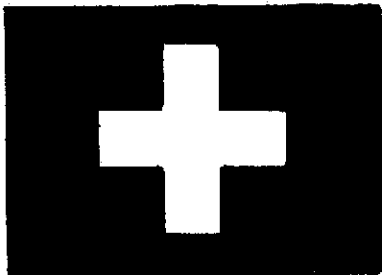
Au nom de l'Union Parlementaire Européenne, le comte Coudenhove-Kalergi proposa la candidature de son emblème. Ce drapeau qui fut aussi celui du Mouvement Paneuropéen, a été utilisé par ce dernier depuis 1923; il fut adopté officiellement par l'Union Paneuropéenne réunie en Congrès à Vienne en 1926; il flotta sur les hôtels de Genève en 1929 lors de l'initiative européenne d'Aristide Briand; depuis décembre 1948, il est adopté par le Conseil de l'Union Parlementaire Européenne. Sa croix rouge symbolise la charité supranationale, tandis que le disque d'or représente le soleil, la lumière et l'esprit, et que le fond bleu symbolise le ciel.

L'une des premières idées qui s'imposa à l'esprit fut celle du Soleil Couchant, symbole de l'Occident. Mais, outre que l'Europe de l'avenir ne pourra pas rester indéfiniment un tronçon d'Europe, il n'est pas possible de caractériser une idée naissante par l'image de la disparition de l'astre du jour.

Beaucoup proposèrent de rassembler dans un emblème commun les couleurs qu'on trouve dans les différents drapeaux des États européens. Une personnalité strasbourgeoise, M. Manné, proposa de juxtaposer quatre bandes horizontales bleu, vert, jaune et noir, un triangle coupé blanc et rouge brochant sur le tout et collé à la hampe. De son côté, un citoyen britannique, M. Augustus Vincent, proposait une croix blanche divisant le champ en quatre rectangles respectivement rouge, orange, bleu et vert. Un correspondant belge,



SAINTE LIGUE



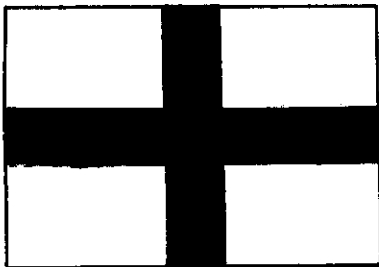
SUISSE



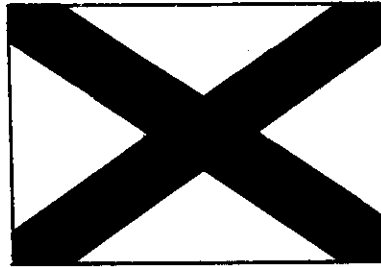
U. R. S. S.



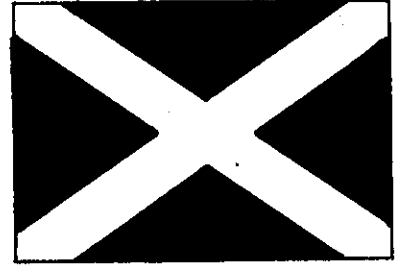
O. N. U



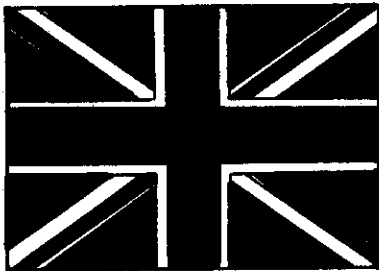
ST. GEORGES



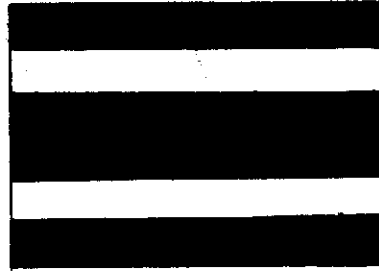
ST. PATRICK



ST. ANDRE



UNION JACK



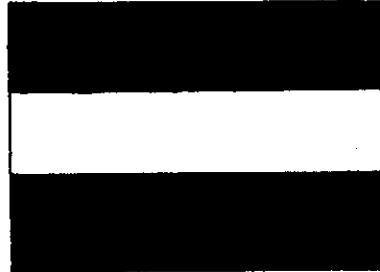
PROVINCES UNIES



ETATS BELGIQUES UNIS



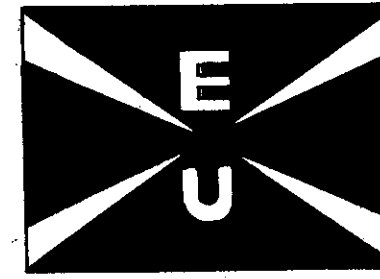
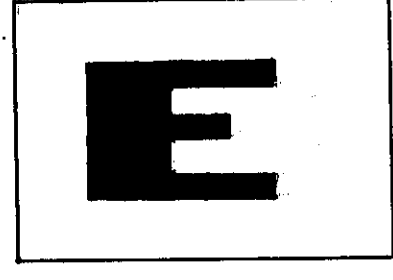
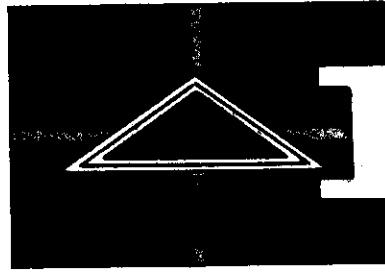
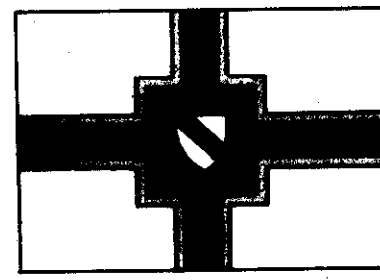
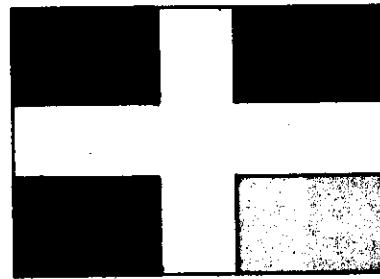
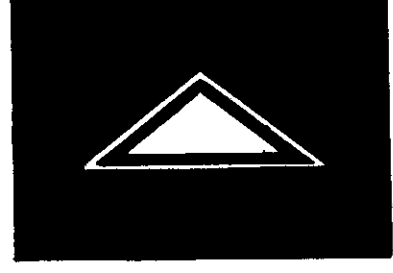
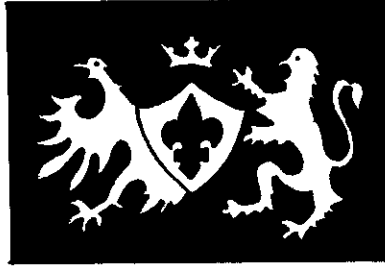
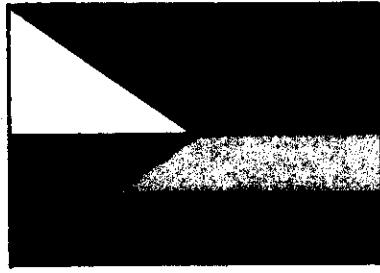
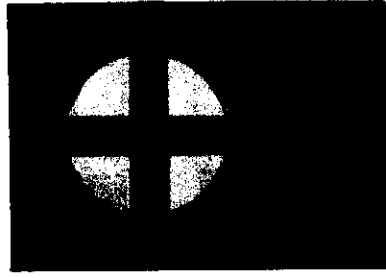
ST. EMPIRE

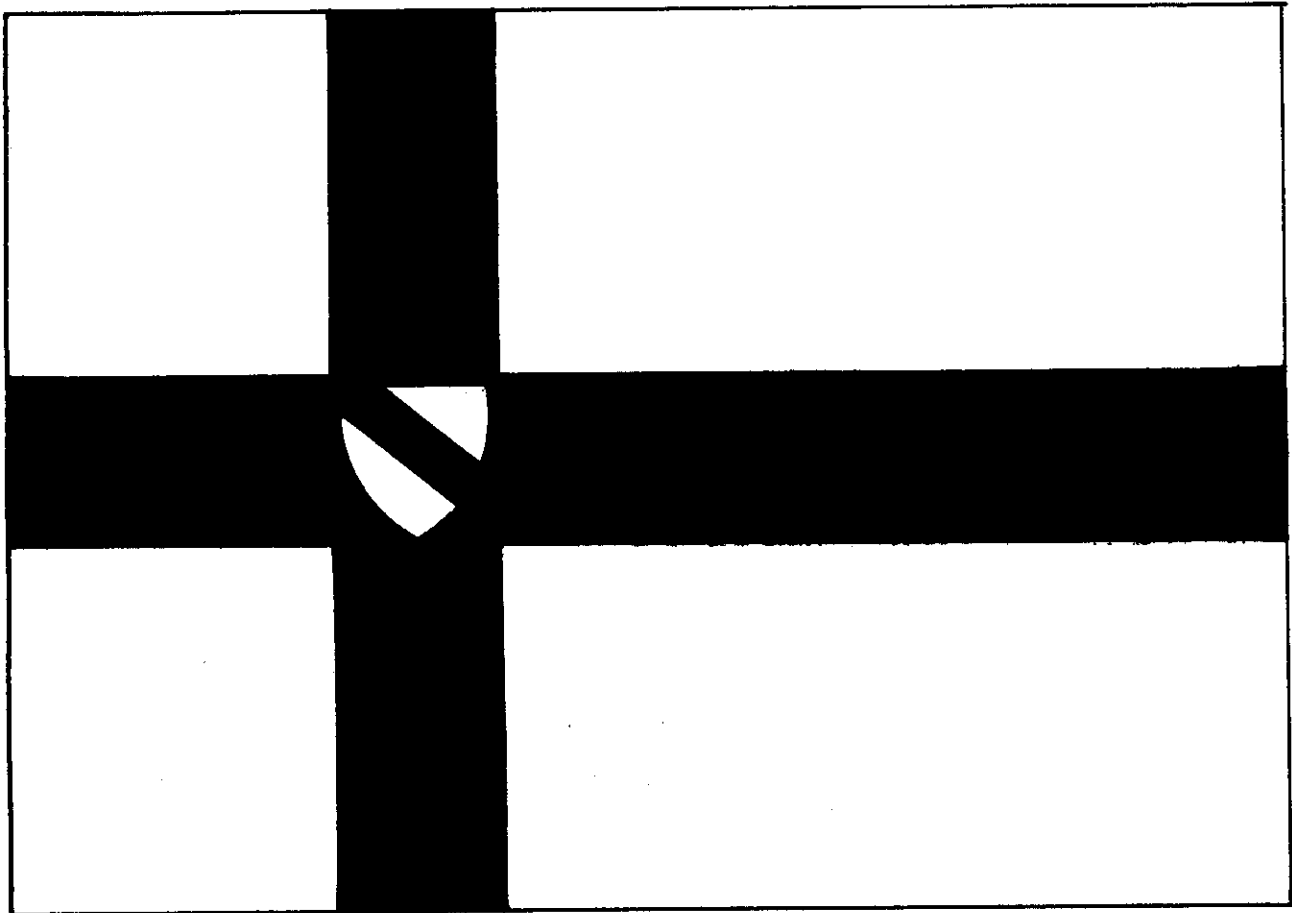
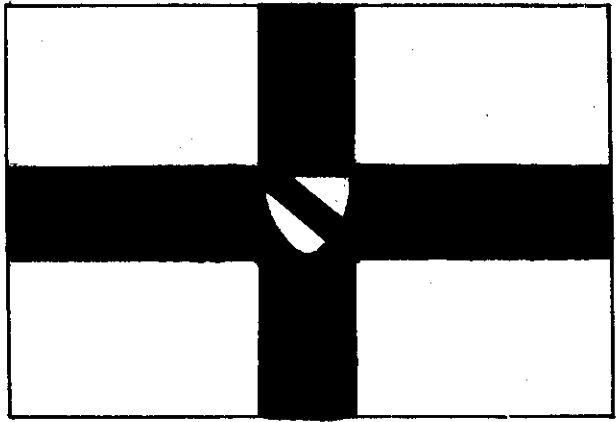
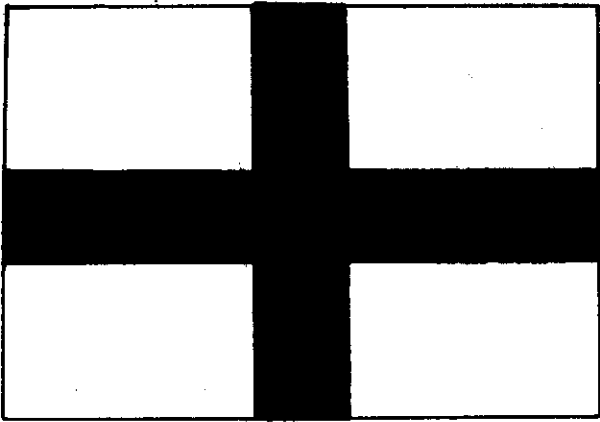


EMPIRE ALLEMAND



U. S. A





M. Vereycken, proposait de réunir les symboles héraldiques des principaux pays membres en dessinant en blanc sur fond bleu l'écu à fleur de lys flanqué de l'aigle et du lion.

Ces propositions de combinaison, de regroupement de drapeaux existants ou de leurs éléments ont un double inconvénient : d'une part, le drapeau est exposé à devoir se transformer en cas d'accession de nouveaux États, d'autre part on risque de se trouver en présence d'une sorte de manteau d'Arlequin. Les drapeaux européens contiennent le rouge, le vert, le blanc, le noir, le bleu, l'orange et le jaune : un bon morceau du spectre solaire. Justement, a-t-on dit, pourquoi ne pas employer le spectre lui-même ? C'est que le Mouvement Coopératif l'a déjà adopté depuis de nombreuses années.

M. Duncan Sandys, Membre du Parlement britannique et Président du Comité Exécutif du Mouvement Européen, lui-même inventeur du signe E et du drapeau correspondant, serait en faveur, si nous sommes bien informés, d'un drapeau vert uni. Mais ce drapeau est celui du Prophète et a été adopté par la Ligue Arabe !

On voit que les projets ne manquent pas. Un cartographe de Bad-Godesberg, M. Mondon, a établi une série de projets très soigneusement étudiés, dont l'élément essentiel est le delta blanc et noir symbolisant la culture. Il propose également comme symboles possibles la fleur de lys ou la couronne de lauriers. Il a essayé de nombreuses combinaisons de couleurs. Parfois, il a parsemé d'étoiles le champ du drapeau. Ces combinaisons sont ingénieuses, souvent harmonieuses.

Tous ces projets ont incontestablement de grands mérites.

Mais nous croyons, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il est dangereux de reprendre le drapeau préexistant de certaines organisations. Nous croyons aussi qu'il est dangereux de combiner trop de symboles ou de couleurs. Il faut faire simple, frappant, neuf, harmonieux. Ne nous faisons pas non plus d'illusions : une combinaison aussi fraîche et aussi chantante que le drapeau français ne s'invente pas deux fois dans l'Histoire.

La création du nouveau signe de ralliement du Conseil de l'Europe et, au delà, de l'Europe démocratique, pose plusieurs problèmes qu'il n'est pas simple de résoudre.

Nous avons suggéré d'écarter d'office les emblèmes des précurseurs : ceux-ci doivent poursuivre leur activité et conserver leurs symboles.

Le mieux est alors d'en revenir aux sources : aux bonnes vieilles règles de l'héraldique qui exigent qu'une enseigne, quelle qu'elle soit, soit facilement reconnaissable, aussi simple que possible et déchiffrable à première vue sur la soie flottante.

Certains des projets présentés peuvent répondre à ces exigences, mais un autre point mérite d'attirer l'attention ; comme le nouvel emblème ne doit d'aucune façon entraîner la suppression des drapeaux et pavillons nationaux des États membres du Conseil de l'Europe, les couleurs et la composition doivent être choisies de façon à se détacher nettement et aussi clairement que possible sur la toile de fond de l'ensemble des drapeaux nationaux.

Il faut également que le drapeau nouveau puisse être confectionné facilement, avec un minimum de couleurs, en ne présentant aucun risque d'être mal interprété, d'être illisible ou incompréhensible, qu'il soit présenté verticalement ou horizontalement.

Au lieu de juxtaposer les couleurs contenues dans les pavillons nationaux des États membres, ne vaut-il pas mieux recourir à celle qui les contient toutes et qui tranche par excellence sur toutes les autres : le blanc ? La couleur blanche, lumineuse, exprime par sa

netteté même, la clarté, la franchise, la modestie, la joie et la paix. C'est le vieux symbole du commandement.

Ce point étant acquis, quel serait le symbole à inscrire sur le fond blanc de la soie du drapeau?

De nombreux essais ont été faits, rappelant la composition des emblèmes existants. La Croix, simplé, paraît être particulièrement indiquée, tant par sa sobriété que par les idées qu'elle évoque. Elle aussi, rappelons-le, a été longtemps un symbole privilégié sur les enseignes. Ses bras indiquent les quatre points cardinaux, embrassant l'ensemble des routes européennes qui se croisent à Strasbourg : c'est le carrefour de l'Europe nouvelle. Parmi les États européens, neuf possèdent la croix comme signe distinctif. Sept d'entre eux sont membres du Conseil de l'Europe : le Royaume-Uni, la Norvège, la Suède, le Danemark, l'Islande, la Sarre, et la Grèce. Il faut y ajouter la Finlande et la Suisse.

Les Croix de ces drapeaux sont bleu, blanc, rouge, jaune. Le blanc doit être écarté d'office puisque c'est la couleur proposée pour le champ. Le rouge et le bleu prédominent, elles ne devront donc pas figurer sur le nouvel emblème. Le jaune, qui est déjà utilisé par la Suède, ne pourra être retenu à cause du fond blanc : il exigerait en effet une création dite à enquerre, portant métal sur métal (or sur argent) et devenant de ce fait illisible à quelque distance. Le noir, symbole de deuil, est peu indiqué. Reste le vert.

Le vert présente de nombreux avantages. Symboliquement, il exprime le renouveau, l'ardeur, la jeunesse, la vitalité, la vivacité et finalement l'espoir, cet immense espoir que les peuples européens placent avec ferveur dans leur avenir. Il présente un autre avantage : vert et blanc, sont les couleurs du Mouvement Européen et il serait juste qu'un hommage soit ainsi rendu aux précurseurs. A ce titre, la croix constituerait également un hommage aux créateurs du Mouvement Paneuropéen.

Enfin, et afin de perpétuer le rôle particulier dévolu à la ville de Strasbourg comme siège du Conseil de l'Europe, l'écusson d'argent à la bande de gueules de la vieille cité devra s'inscrire au centre de la Croix, à l'intersection de ses bras,... au carrefour des routes européennes.

Ainsi composé, le nouvel emblème pourrait être défini comme suit :

soie blanche à la croix verte, chargée au centre des armes de la ville de Strasbourg, ce qui, en termes héraldiques, se traduit ainsi : d'argent à la croix de sinople portant au centre un écu d'argent à la bande de gueules.

Le nouveau drapeau répondrait aux buts pratiques que nous soulignons plus haut : clarté, simplicité, lisibilité et exécution facile.

Puisse bientôt cette soie, aux plis flottant fièrement devant l'écran des pavillons des États européens, affirmer par sa présence la force d'un idéal : celui de l'Union des Peuples et de la Paix.

Paul M. G. LEVY

Directeur des Services d'Information
du Conseil de l'Europe

Paul MARTIN

Conservateur-adjoint
des Musées de la ville de Strasbourg

A flag for Europe

By Paul M. G. Levy and Paul Martin

Strong men smile. The day of flags is over and the coat of arms belongs to another age.

Enough for strong men.

But there is also the rest of the world. Strong men, fortunately for our distracted globe, are comparatively few. At heart, man, sensitive, emotional man, loves a symbol.

If Europe should unite tomorrow, it will need a visible symbol to rally its supporters. Moreover, the struggles of recent years have given a considerable importance to symbols; parties, nations, and movements have their symbols and colours. The controlling spirits of the Pan-European Movement understood the need for a symbol when, in 1923, they designed their emblem: a golden sun and a red cross against a blue background.

In 1947, the European Movement invented the green E flag: the E of peace corresponding to the V sign of war. For let us remember that great preceding symbol — the V — under which the battle of democracy was won; invented in 1941 in bombarded London by Victor de Laveleye and popularised by that splendid orator over the radio. Resistance papers and statesmen were its champions and among them Winston Churchill who had much to do with the origin of the E sign too.

It was under the E flag that European institutions saw the light of day but this flag is the emblem of the European Movement. Now it is the Council of Europe and Europe itself which is in question.

The E flag flew in Strasbourg in 1949 but not at the Mairie, seat of the Committee of Ministers; not at the University, seat of the Assembly; not at the seat of the Secretariat General.

The flag of the Pan-European Movement floated proudly over the hotel where Count Coudenhove Kalergi was staying. These great movements have perfect right to use the symbols which they have adopted, but Europe and its Council still have to find a flag. What shall it be?

A new emblem called upon to play an important part in history must necessarily have links with the past. One may recall here great flags of the past: the Crusaders Cross; the flag of the Swiss Confederation of which the same form with colours inverted makes the Red Cross flag; the Union Jack, with the three crosses of St-George, St-Andrew, and St-Patrick; the tricolour flags of the Netherlands, Belgium and the Weimar Republic. But the union of European democracies must be symbolised by a single emblem and not by a group of symbols, some of which might be challenged.

Many proposals have been made including flags already existing. We believe it would be dangerous to take the flag of an already existing organisation or to combine too many symbols and colours in one. The new flag must be simple, striking, new, harmonious. But let there be no illusion; a combination as fresh or as gay as the French flag is not invented twice in history. The creation of a new rallying sign for the Council of Europe, for democratic Europe, raises many problems not easy to solve. If one sets aside the emblems of the forerunners, who must remain active and keep the symbols under which they have become known, then it is best to return to the source: to the good old rules of heraldry which demand that a flag must be easily recognizable, as simple as possible, and recognizable at first sight on unfurled silk. One factor in particular merits attention: the flag must stand out as clearly as possible when flying in company with national flags. It must also be easy to make and with the minimum of colours in order to avoid the risk of misinterpretation. For example instead of placing the colours of National

flags side by side, why not use white which is in all of them and is superior to all of them? White stands for clarity, directness, modesty, joy, peace. It is the old symbol of command to which all rally. If white is accepted then what symbol should be inscribed against the white silken field of the flag? The cross would appear to be especially indicated as much for its sobriety of form as for the ideas it evokes. Let us recall that the cross has long been a privileged emblem on flags. Its arms recall the four points of the compass, and embrace the European highways meeting at Strasbourg, the cross-roads of the new Europe. Among European states nine possess the cross as a distinctive feature of their flags. Seven of these are members of the Council of Europe. The United Kingdom, Norway, Sweden, Denmark, Iceland, the Saar, Greece. The others are Finland and Switzerland.

The crosses on these flags are blue, white, red, yellow. White may be set aside as the colour of the new cross as it is the colour of the field of the new flag. Red and blue are the most frequent colours. They should not, therefore, figure in the new flag. Yellow, the colour of the Swedish cross, cannot be used in any case against a white background for it would give a blurred effect, metal on metal, gold on silver, and unrecognizable at a certain distance. There remains green. Green has many advantages. Symbolical, it expresses rebirth, eagerness, youth, vitality, vivacity and lastly hope — that immense hope with which the European people face their future. Green has another advantage; white and green are the colours of the European Movement. It would be right to render homage to the pioneers in this way. In the same context a cross would also constitute a tribute to the creators of the Pan-European Movement.

Finally, and in order to perpetuate the part of the town of Strasbourg as seat of the Council of Europe, the shield argent with bend Gules of the old city should be inscribed on the centre of the cross where the arms intersect at the cross-roads of Europe.

The composition of the new emblem might then be defined as follows: white silk with a green cross charged at the centre with the arms of the town of Strasbourg which, translated into heraldic terms is « a cross vert on a field argent, at the centre a shield argent with bend Gules ».

The new flag would correspond with the requirements which we have emphasized above: clarity, simplicity, easily recognizable and easy to make.

May this piece of silk, with its folds floating proudly before the massed flags of the European nations, affirm by its presence the force of an ideal: Peace and the union of the peoples.